



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel
Bruxelles 2006

MC(14).JOUR/2
5 décembre 2006
Annexe 5

FRANÇAIS
Original : RUSSE

Deuxième jour de la quatorzième Réunion
MC(14) Journal No 2, point 8 de l'ordre du jour

DECLARATION DE LA DELEGATION DE LA FEDERATION DE RUSSIE

« A propos des déclarations prononcées par les délégations d'un certain nombre d'Etats participants, la délégation de la Fédération de Russie estime qu'il est nécessaire de faire la déclaration suivante :

La Russie a honoré tous ses engagements d'Istanbul relatifs au Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe sans exception et a ratifié l'Accord d'adaptation. L'avenir du Traité dépend désormais entièrement de nos partenaires.

Nous demandons que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour. »